

donc pas uniquement la voix de ce continent, mais, pour s'exprimer autrement, celle du Nouveau-Monde.

Je désire que les honorables sénateurs se rappelle que, quelques jours après ce discours, le Président des Etats-Unis a été incité à faire une déclaration publique qui, à mon humble avis, signifiait réellement que les Etats-Unis parlaient pour eux-mêmes, que le premier ministre ne traçait une ligne de conduite concernant les armements et la paix, que pour le seul pays qu'il représente. En examinant tout ce qui s'est passé, il n'est que juste, il me semble, que nous ayons tout le tableau sous les yeux.

Après tout ce que le chef du présent Gouvernement a dit en 1920 de l'importance et de la nécessité urgente d'abaisser sensiblement le coût de la vie, et le reste, je regrette que le discours du trône ne mentionne pas ce sujet et que, en apparence, on n'ait rien fait depuis sept ans pour procurer un soulagement dont le besoin se faisait cruellement sentir, disait-on à cette époque-là. Je me permettrai de rapporter les paroles du très honorable premier ministre. Les voici :

S'il est au Canada une question de suprême importance et qui passe avant toutes les autres considérations, c'est bien celle du prix élevé des objets de nécessité. . . Au lieu de diminuer le coût élevé de l'existence affectant la grande masse des consommateurs, ils y ont encore ajouté. . . Au lieu de prendre soin des consommateurs et de les protéger, le Gouvernement les abandonne à leur sort. . . Plus on exporte, moins il en reste au consommateur sur place. . . Pour accroître la production, il faudrait dégrever certains objets de première nécessité et diminuer d'autant le coût de la vie.

Ces paroles étaient proférées le 1er juin 1920. A ce moment-là, d'après les propres tableaux du Gouvernement, le coût de la vie était rendu à 231, le point le plus élevé qu'il eût atteint pendant la guerre ou depuis; 100 étant le chiffre-indice normal fondé sur les prix de 1913. Il n'y eut pas de changement d'administration pendant un an et demi. En mars 1922, un mois ou deux après qu'un nouveau gouvernement fut entré en fonction, le coût de la vie rétrograda à 144. L'occasion se présentait de tenir les promesses faites; pourtant, au mois de décembre 1928, le chiffre-indice était remonté à 154, soit 10 points de plus qu'en 1922. Je crois donc que le silence observé sur ce sujet, qui a tant d'importance pour des millions d'habitants de ce pays, devrait faire l'objet de commentaires ou d'explifications de la part de nos gouvernants.

A ce moment-là, a aussi été déposé et adopté un projet de loi qui faisait beaucoup espérer que les trusts et les coalitions seraient réprimés. Il semblait que l'âge d'or avait lui, que les gens du commun seraient désormais protégés contre les spoliateurs. Néanmoins, que voyons-nous? Les annales du pays ne nous

offrent pas d'exemple de monopoles aussi nombreux ni aussi formidables que ceux des quatre dernières années.

Je sou mets tout cela au Sénat et j'invite nos gouvernants à réfléchir. Je leur déclare respectueusement que la population canadienne, principalement les centaines de mille individus qui supportent des familles avec un salaire annuel de \$970, espèrent—s'attendent même—que le Gouvernement se prononcera sur l'importante question de la cherté de la vie, qu'il prendra des mesures afin de les soulager.

L'honorable C. P. BEAUBIEN: Honorables messieurs, ayant peu de chose à dire, je crois bon de profiter de ce moment pour faire mes quelques observations. En jetant les yeux sur le discours du trône, tel que paraphrasé par le leader du Sénat (l'honorable M. Dandurand) et nos collègues qui ont proposé (l'honorable M. Logan) ou appuyé (l'honorable M. Tessier) l'adresse, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'au brillant tableau de la prospérité du pays, il serait sage d'ajouter des couleurs moins vives afin de le rendre plus ressemblant. Sans cela, je crains que plusieurs de nos concitoyens qui, ne se ressentant pas de cette prospérité si vantée, ne le reconnaissent pas.

A n'en pas douter, la richesse du Canada est fabuleuse. Il a probablement été mieux doté que tout autre pays de la terre. Les temps, il est vrai, n'ont pas été mauvais; mais, il est vrai aussi que la situation actuelle est le résultat de l'exploitation de nos ressources naturelles, au détriment de celles-ci. Que l'on songe à l'énorme quantité de froment récolté et exporté, à l'augmentation de la production minière grâce à l'ouverture de nouveaux puits, au formidable rendement des papeteries. Tous ces produits proviennent des richesses de la nature qui est prodigue comme elle ne l'a probablement jamais été nulle part ailleurs. Cela étant, honorables messieurs, quel compte le Gouvernement a-t-il rendu de son administration? Est-il satisfait de sa gestion des affaires canadiennes?

Permettez-moi de tremper mon pinceau dans des couleurs plus ternes et d'ajouter quelques ombres au tableau. Lorsque les membres de l'administration parcourent le pays et vantent incessamment sa prospérité, songent-ils parfois que, durant leur règne de sept ans, plus de Canadiens sont partis pour les Etats-Unis qu'il n'en était jamais parti depuis la confédération dans le même intervalle de temps? Se rendent-ils compte que près de 750,000 de nos compatriotes ont émigré? Ces fils du Canada ont droit à leur part de notre bel héritage; pourtant, ils n'ont pas pu l'attendre—ils ont été chassés au delà de la frontière. Pourquoi donc? La réponse est bien simple. Pendant que les nôtres émigraient en si grand nom-